



*Au service  
des peuples  
et des nations*

## **ACCORD DE SUBVENTION**

**Pour les activités non liées au crédit**

Référence : UDF-ALG-14-600

**DJAZAIROUNA**

A. ACCORD DE SUBVENTION

**ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL ENTRE LE PARTENAIRE DE RÉALISATION ET  
L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE  
POUR L'OCTROI DE SUBVENTIONS**

Accord de subvention en micro-capital (ci-après, « l'Accord ») conclu entre le **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** et l'Institution bénéficiaire **DJAZAIROUNA (des familles victimes du terrorisme)**.

CONSIDERANT que le PNUD souhaite fournir un financement à **DJAZAIROUNA** dans le cadre du projet « **L'école Bliidéenne de la démocratie** », financé par les Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD) selon les conditions définies dans la décision du Comité d'attribution des subventions.

CONSIDERANT que l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** est prête et disposée à accepter un tel financement du FNUD par l'intermédiaire de l'administration du PNUD en conformité avec l'Approche harmonisée des procédures de remises d'espèces aux partenaires d'exécution (HACT) pour les activités susmentionnées et selon lesdites conditions.

EN CONSEQUENCE, les parties aux présentes ont convenu de ce qui suit :

I. **Responsabilités de l'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE**

1.1 L'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** s'engage à : 1) entreprendre les activités décrites dans le **Document de Projet**, son **Budget** (ci-joint), et ses mises à jour relatives à la mise à disposition des fonds par **tranches** ; 2) fournir des rapports trimestriels au PNUD; et 3) fournir des **Compte de Résultat et Bilan annuels** audités. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance par un prestataire technique à l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE**, il appartiendra à ce dernier de vérifier l'exactitude de ces rapports/comptes. Les fonds mis à disposition en vertu du présent Accord devront être utilisés à des fins liées à l'obtention des résultats définis dans le **Cadre de Résultats [Section C]**.

1.2 L'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** s'engage à atteindre les objectifs de performance indiqués dans la **Section C**. Si l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** s'abstient de s'acquitter de ses responsabilités telles qu'elles sont définies à l'article 1.1, le Comité d'attribution des subventions sera fondé à suspendre le versement de la subvention. Une telle suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** atteigne ledit objectif. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance technique par un prestataire, celui-ci pourra, s'il le souhaite, continuer à fournir une telle assistance à l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** au cours de la période de suspension.

1.3 L'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** s'engage à informer le Comité d'attribution des subventions du PNUD de tout problème auquel elle pourra être confrontée dans le cadre de la réalisation des objectifs convenus.

II. **Durée**

2.1 Le présent Accord entrera en vigueur le **01/10/2017** et expirera le **28/02/2019** couvrant ainsi la durée prévue du projet (18 mois). Il sera possible de le reconduire, le cas échéant, par échange de lettres, faisant mention de la nouvelle date d'expiration.

III. **Paiements**

3.1 Le PNUD mettra des fonds à la disposition de l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** dans la limite de 100 000 USD (cent mille dollars américains) selon le calendrier de projet.

La mise à disposition des fonds sera effectuée sous réserve de l'obtention par l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** des résultats spécifiés dans le Cadre de Résultats [Section C].

L'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** demandera trimestriellement au PNUD la mise à disposition des fonds en utilisant le formulaire d'Autorisation de Financement et Certificat de Dépenses (FACE) (Annexe 2) conformément au cadre de l'Approche harmonisée des procédures de remises d'espèces aux partenaires d'exécution (HACT) ; le même formulaire sera utilisé pour la justification des dépenses trimestrielles. Une fois le FACE validé par le PNUD, l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** pourra effectuer les acquisitions de biens et services nécessaires pour la mise en œuvre des activités prévues. A la réception des biens et services, l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** engagera le paiement en envoyant une demande de paiement direct (Annexe 3) au PNUD avec les pièces justificatives (factures, bon de commande/contrat, dossier de la procédure suivie). Dans le cas où il le juge nécessaire, le PNUD effectuera le paiement direct aux fournisseurs de l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE**. En cas de besoin justifié, une petite caisse pourrait être établie.

3.2 Tout transfert de fond effectué suite aux requêtes de l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** devront être effectués sur le compte bancaire de l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** dont les références sont les suivantes:

CODE BANQUE : 002  
CODE AGENCE : 00024  
NUMERO DE COMPTE : 24 024 50 223 - 40  
DOMICILIATION : Banque Extérieure d'Algérie  
10, Rue Laichi Abdellah  
09000 BLIDA, Algérie  
SWIFT : BEXADZALX024

3.3 Le montant des fonds mis à la disposition de l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** ne pourra faire l'objet d'aucun ajustement, ni d'aucune révision du fait des fluctuations des prix, des cours des devises ou des coûts réels engagés par l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** pour les besoins des activités prévues par le présent Accord.

#### **IV. Registres, informations et rapports**

- 4.1 L'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** devra tenir des registres clairs, précis et complets des fonds engagé dans le cadre du présent Accord.
- 4.2 L'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** devra fournir, compiler et mettre à tout moment à la disposition du PNUD tout document ou information, oral ou écrit, dont le PNUD pourra légitimement faire la demande relativement aux fonds utilisés par l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE**.
- 4.3 L'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** devra fournir au PNUD des rapports narratifs et financiers suivants en utilisant le format de reporting du FNUD:
- a) Narratif (indiquant le degré de réalisation des résultats à atteindre) :
    - A mi-parcours : Au neuvième mois de la mise en œuvre du projet.
    - A la fin du projet : Sous soixante jours à compter de l'achèvement des activités du projet.
  - b) Financier (relatif à l'ensemble des dépenses réalisées à l'aide desdits fonds, y compris les salaires, les déplacements et les fournitures)
- 4.4 L'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** s'engage à soumettre au PNUD des Rapports Trimestriels de Suivi requis sous 21 jours à compter de la fin de chaque trimestre, en utilisant le format de reporting ci-joint (Annexe 1) et en exposant les progrès réalisés dans le cadre du projet. Au début du projet, l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** pourra demander l'aide du PNUD pour les besoins de la préparation des formulaires. Toutefois, l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** devra développer ses propres capacités afin de générer ces rapports, dans la mesure où ils seront essentiels pour la gestion de ses activités.
- 4.5 Toute correspondance ultérieure concernant la mise en application du présent Accord devra être adressée :

Pour le PNUD :

**M Eric Overvest, Représentant Résident du PNUD ;**  
41, Rue Mohamed Khoudi El Biar Alger

Pour l'**INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE**:

**Mme. Cherifa Kheddar, Présidente d'DJAZAIROUNA ;**  
BP 411 RP 09000 Blida

## V. Conditions générales

5.1 Le présent Accord et les annexes ci-jointes forment l'ensemble de l'Accord conclu entre **DJAZAIROUNA** et le **PNUD**, et remplacent et annulent le contenu de tout autre accord et /ou négociation, verbal ou écrit, concernant l'objet du présent Accord.

5.2 **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** devra réaliser toutes les activités décrites dans le Document de Projet de manière assidue et efficace. Sauf clauses expresses du présent Accord, il est entendu que **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** détiendra le contrôle exclusif de l'administration et de la mise en œuvre des activités mentionnées au paragraphe 1.1 ci-dessus et que le Partenaire de réalisation et le **PNUD** ne devront pas s'immiscer dans l'exercice de ce contrôle. Néanmoins, la qualité des travaux et les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs desdites activités seront soumis à l'examen du Comité d'attribution des subventions. Si à quelque moment que ce soit, le Comité n'est pas satisfait de la qualité du travail ou des progrès réalisés dans la réalisation de ces objectifs, le Comité directeur pourra (i) suspendre le versement des fonds tant qu'il estimera que la situation n'aura pas été corrigée; ou (ii) déclarer le présent Accord résilié par notification écrite à **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE**, comme il est dit au paragraphe 5.7 ci-dessous; et/ou chercher toute autre solution s'avérant nécessaire. L'appréciation du Comité d'attribution des subventions concernant la qualité des travaux effectués et les progrès accomplis dans la réalisation desdits objectifs sera incontestable et aura force obligatoire vis-à-vis de **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** s'agissant des paiements futurs.

5.3 Le Partenaire de réalisation et le **PNUD** n'assument aucune responsabilité relative à la vie, la santé, la sécurité, ou le transport des personnes, ou toute autre forme d'assurance apparaissant comme nécessaire ou souhaitable aux fins du présent Accord pour toute personne entreprenant des activités dans le cadre des présentes. Ces responsabilités incombent à **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE**.

5.4 Les droits et les obligations de **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** sont limités par les modalités et conditions du présent Accord. En conséquence, **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** et le personnel dispensant des services en son nom ne pourront pas prétendre à d'autres avantages, paiements, indemnités ou privilèges que ceux qui sont expressément prévus par le présent Accord.

5.5 **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** sera seule responsable des réclamations de tiers découlant de ses actes ou omissions dans le cadre de l'exécution du présent Accord, et en aucun cas le Partenaire de réalisation et le **PNUD** ne pourront être tenus responsables de telles réclamations.

5.6 Les éléments d'actif (Matériel) financés par les fonds versés par le **PNUD** à **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** demeureront, jusqu'à la fin du projet, la propriété du **PNUD** qui déterminera alors leur utilisation la plus appropriée. Lorsque **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** aura assumé ses responsabilités en vertu du présent Accord, et lorsqu'il sera déterminé qu'une mise à disposition de ces actifs contribuera à la viabilité de ses activités, le **PNUD** remettra normalement ces actifs à **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE**. Ces éléments d'actif devront être utilisés aux fins spécifiées dans le Plan de travail pendant toute la durée du présent Accord.

5.7 L'une ou l'autre des parties pourra résilier le présent Accord avant son expiration par notification écrite à l'autre partie en respectant un préavis écrit de trente (30) jours. Dans ce cas, **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** devra rapidement restituer au **PNUD** tous les fonds inutilisés conformément aux dispositions du paragraphe 5.6 ci-dessus.

5.8 **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** reconnaît que le Partenaire de réalisation, le **PNUD** et leurs représentants n'ont fait aucune promesse, réelle ou implicite, de financement, en dehors des montants spécifiés dans le présent Accord de financement par tranches. Bien que les documents afférant au projet puissent donner une indication sur le montant total des ressources susceptibles d'être mises à la disposition de **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE**, les décaissements effectifs seront fonction de l'atteinte des objectifs de performance par **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE**. Si une partie des fonds est restituée au Partenaire de réalisation et au **PNUD**, ou si le présent Accord est résilié, **L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE** reconnaît que le Partenaire de réalisation et le **PNUD** n'auront plus aucune obligation vis-à-vis d'elle du fait d'une telle restitution ou résiliation.

5.9 Aucune modification apportée au présent Accord, renonciation à l'une de ses dispositions ou disposition contractuelle additionnelle ne pourra être valide ou exécutoire à moins d'avoir été préalablement approuvée par écrit par les parties au présent Accord, ou par leurs représentants dûment habilités à cette fin, sous forme d'un avenant au présent Accord, dûment signé par les parties contractantes.

5.10 Toute contestation ou réclamation découlant du présent Accord ou toute violation de celui-ci, devra, à moins d'être réglée par négociation directe, être tranchée conformément au Règlement d'arbitrage en vigueur de la CNUDCI. Si, au cours d'une telle négociation directe, les parties souhaitent parvenir à un règlement amiable d'une telle contestation ou réclamation au moyen d'une conciliation, celle-ci devra se dérouler conformément au Règlement de conciliation en vigueur de la CNUDCI.

Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue dans le cadre d'un tel l'arbitrage en règlement final d'une telle contestation ou réclamation.

5.11 Aucune disposition du présent Accord ou relative à celui-ci ne pourra être considérée comme emportant renonciation à quelque privilège ou immunité que ce soit des Nations unies ou du PNUD.

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment habilités à représenter le PNUD et l'association DJAZAIROUNA, respectivement, ont signé en leur nom le présent Mémorandum d'Accord aux dates indiquées en dessous de leurs signatures respectives.

Au nom du PNUD :

Au nom de DJAZAIROUNA:

Nom : **M. Edwine Carrié**

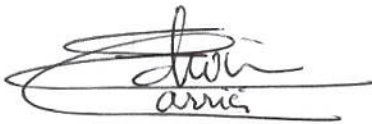
Nom : **Mme. Cherifa Kheddar**

Titre : **Représentant Résident Adjoint**

Titre : **Présidente de DJAZAIROUNA**

Date: 28-09-2017

Date: 28-09-17.



*Handwritten signature of Mme. Cherifa Kheddar*  
**La Présidente**  
**KHEDDAR Cherifa**



**B. BUDGET**

**A PRÉPARER PAR L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE LE PRÉSENT BUDGET SERA SOUMIS À  
L'APPROBATION DU COMITÉ D'APPROBATION DES SUBVENTIONS DU PNUD  
BUDGET DU PROJET DE L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE**

Numéro du Projet : UDF-ALG-14-600

Date : 01/10/2017

Titre du Projet : «L'école blidéenne de la démocratie»

Nom de l'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE : Association DJAZAIROUNA. Blida.

Montant total des fonds prévus par l'Accord : 100 000 USD (Cent Mille Dollars Américains)

Date de l'Accord : 26.09.2017

**BUDGET DU PROJET**

PÉRIODE ALLANT DU 01/10/2017 AU 28/02/2019

<b>Coût total du projet :</b>	<b>100 000\$ US</b>
Frais de S&E FNUD :	2 000\$ US
Frais de l'Agence d'Exécution :	8 000\$ US
Montant total de la subvention du FNUD :	110 000\$ US

C. Cadre de résultats de l'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE

NOM DE l'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE : DJAZAIROUNA

Résultat 1: Les connaissances des valeurs et mécanismes démocratiques ainsi que des droits des femmes et des procédures administratives et judiciaires pour les faire valoir en cas de violation sont renforcées chez les jeunes de la wilaya de Bleda			
<b>Indicateur 1.1 :</b> Nombre d'enfants ayant appris et compris le mécanisme législatif algérien grâce au « Parlement des Enfants »	<b>Référence :</b> 10 enfants sur 90 connaissent et comprennent le mécanisme législatif algérien (résultat sur base d'un sondage dans des écoles)	<b>Cible :</b> 70 enfants sur 90 connaissent et comprennent le mécanisme législatif algérien	<b>Suivi :</b> Questionnaires d'évaluation remplis par les enfants participants après la fin du « Parlement des enfants »
<b>Indicateur 1.2 :</b> Nombre d'enfants ayant appris et compris la vie en démocratie grâce à leur participation à la pièce de théâtre ou aux ateliers de dessins	<b>Référence :</b> 8 enfants sur 65 connaissent et comprennent les rouages et valeurs de la vie en démocratie	<b>Cible :</b> 52 enfants sur 65 connaissent et comprennent les rouages et valeurs de la vie en démocratie	<b>Suivi :</b> Entretiens individuels avec les enfants participants après le spectacle de clôture ; Analyse écrite (1 page) par chaque enfant de son dessin
<b>Indicateur 1.3 :</b> Nombre de jeunes participants ayant pour ambition de transmettre leurs connaissances des valeurs démocratiques à leurs familles et amis	<b>Référence :</b> Avant la mise en œuvre du projet, aucun des 155 participants n'a les connaissances nécessaires des valeurs démocratiques pour pouvoir ensuite les transmettre	<b>Cible :</b> Après la mise en œuvre du projet, 100 participants sur 155 ont pour ambition de transmettre les connaissances des valeurs démocratiques à leurs familles et amis et savent comment procéder pour y arriver	<b>Suivi :</b> Questionnaires d'évaluation remplis par les participants testant leur volonté de transmettre leurs connaissances et les interrogeant sur la façon avec laquelle ils entendent s'y prendre

**Résultat 2: L'inégalité socioéconomique entre les hommes et les femmes a diminué dans la wilaya de Blida**

<p><b>Indicateur 2.1 :</b> Nombre de jeunes femmes participantes à une formation ayant réussi leur examen de fin de formation</p>	<p><b>Référence :</b> Avant le début de la formation, aucune des 150 femmes participantes n'a les connaissances suffisantes pour réussir l'examen de la formation qu'elles s'approprient à suivre</p>	<p><b>Cible :</b> 110 femmes participantes réussissent leur examen de fin de formation</p>	<p><b>Suivi :</b> Examen de fin de formation</p>
<p><b>Indicateur 2.2 :</b> Nombre de jeunes femmes participantes une formation ayant compris la pédagogie de la formation nécessaire pour former d'autres jeunes à leur spécialité</p>	<p><b>Référence :</b> Avant le début de la « formation à la formation », aucune des 150 femmes participantes ne sait comment à leur tour, former d'autres femmes à leur spécialité</p>	<p><b>Cible :</b> A la fin de la formation, 50 femmes participantes ont compris la pédagogie de la formation nécessaire pour former d'autres jeunes à leur spécialité</p>	<p><b>Suivi :</b> Questionnaire d'évaluation remplis par les participantes à la fin de chaque journée de formation</p>
<p><b>Indicateur 2.3 :</b> Nombre de jeunes femmes ayant participé au forum pour l'emploi ayant trouvé un emploi grâce à une rencontre effectuée au forum ou ayant intégré une formation découverte à cette occasion.</p>	<p><b>Référence :</b> Avant le forum, aucune des 80 jeunes femmes participantes n'a d'emploi ou a un emploi qui ne correspond pas à son profil ou ne sait quelle orientation suivre</p>	<p><b>Cible :</b> 3 mois après, 50 jeunes femmes participantes ont trouvé un emploi grâce à une rencontre effectuée au forum ou ont intégré une formation découverte à cette occasion</p>	<p><b>Suivi :</b> Sondage réalisé par DJAZAIROUNA 3 mois après la tenue du forum pour l'emploi</p>
<p><b>Indicateur 2.4 :</b> Nombre de jeunes femmes ayant rencontré la conseillère d'orientation et qui ont, 3 mois après, trouvé un emploi ou intégré une formation grâce à son aide</p>	<p><b>Référence :</b> Avant leur rencontre avec la conseillère d'orientation, aucune des 180 jeunes femmes attendues n'a d'emploi ou a un emploi qui ne correspond pas à son profil ou ne sait quelle orientation suivre</p>	<p><b>Cible :</b> 3 mois après, 50 jeunes femmes, préalablement reçues et orientées par la conseillère, ont ensuite trouvé plus facilement un emploi ou intégré une formation cohérente choisie par intérêt et en lien avec leur cursus</p>	<p><b>Suivi :</b> Sondage réalisé par DJAZAIROUNA 3 mois la fin de la permanence de la conseillère d'orientation</p>







Date: 25/09/2017

FACE DP N° 05172017

ANNEXE 2: Autorisation de financement et de confirmation des dépenses  
Funding Authorization and Certificate of Expenditures (FACE)

Pays: Algérie  
Code et titre du projet: Mission Médicale de la détection 00052728  
Responsable(s): Farid Kadi - Chargé de Projets  
Code et nom du partenaire de mise en œuvre: Association Dzakouza

Type de demande:  
 Demande d'avance de fonds  
 Paiement direct

RAPPORT

DEMANDES / AUTORISATIONS

Description et dates de l'activité d'après l'AWP	Code par le PNUD		Date	RAPPORT			DEMANDES / AUTORISATIONS		
	Activité	Département		Montant autorisé (millions de dollars)	Dépenses effectuées au titre du projet (B)	Dépenses acceptées par le PNUD (C)	Solde (D=A-C)	Montant autorisé (millions de dollars) (F)	Montant autorisé en excès utilisé (G=D+F)
octobre 2017 - décembre 2017									
Tâche 1:		42804							
Tâche 2:		42804							
Tâche 3:		42804							
Tâche 4:		42804							
Tâche 5:		42804							
Tâche 6:		42804							
Tâche 7:		42804							
Tâche 8:		42804							
Tâche 9:		42804							
Tâche 10:		42804							
Tâche 11:		42804							
Tâche 12:		42804							
Tâche 13:		42804							
Tâche 14:		42804							
Total				0	0	0	0	0	0

CONFIRMATION

Le soussigné, responsable autorisé du partenaire de mise en œuvre susmentionné, confirme que  
 La demande de financement ci-dessus représente des estimations de dépenses conformes à l'AWP et aux estimations détaillées de coûts jointes en annexe  
 Les dépenses effectuées pour la période mentionnée ci-dessus ont été effectuées conformément à l'AWP et aux estimations détaillées de coûts présentement approuvées. Au besoin, les documents comptables détaillés concernant ces dépenses sont disponibles sur demande pour la période de cinq ans suivant la mise à disposition des fonds.

Date de présentation de la demande: \_\_\_\_\_

NOTE: \* Les cases en blanc sont à remplir par le PNUD et les autres cases par le partenaire

Approuvé par: \_\_\_\_\_  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Titre: \_\_\_\_\_  
 Date: \_\_\_\_\_



**ANNEX 4 - PROJET DU BUDGET CSOP**  
en dollars US

Titre du projet: L'école bilingue de la démocratie  
 Numéro du projet FNUD: UDF-ALG-14-600  
 Agence de mise en œuvre: Association DJAZAIROUNA des familles victimes du terrorisme

BUDGET PAR RESSOURCE / CONTRIBUTIONS							
Produits	Description des dépenses	Montant des dépenses			E1 (mois 1-9) 9	E2 (mois 10-18) 9	Total* 18
		\$	Unité	Quantité			
	<b>1) Personnel administratif</b>						
	1.1 Chef de projet (50%)	250	mois	18	4,500		
	Contratuelle (50%)	600	journee	6	3,600		
	<b>Sous-total</b>				<b>8,100</b>		
	1.2 Personnel administratif						
	Coordinateur (50%)	200	mois	18	3,600		
	Secrétaire (50%)	160	mois	15	2,400		
	Chauffeur (50%)	100	mois	18	1,800		
	<b>Sous-total</b>				<b>7,800</b>		
	<b>2) Conception, mise en œuvre et suivi de la formation</b>						
2.6	Conseillère d'orientation (3 jours/semaine)	200	mois	15	3,000		
1.4	Juriste (1 journée/semaine)	150	mois	10	1,500		
1.1	Animateur pour Parlement des enfants (3 heures/semaine)	100	mois	6	600		
1.1	Consultant pour Parlement des enfants	500	consultation	2	1,000		
1.2	Professeur de théâtre (1 heure/semaine)	60	mois	10	1,000		
1.3	Animateur pour le dessin (3 heures/semaine)	150	mois	12	1,800		
2.1	Formateur en secrétariat (2 heures/semaine)	100	mois	15	1,500		
2.3	Formateur en broderie traditionnelle (3 heures/semaine)	150	mois	10	1,500		
2.2	Formateur en gâteaux traditionnels (3 heures/semaine)	150	mois	10	1,500		
2.4	Formateur en pédagogie de la formation	150	journee	2	300		
1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4	Expert chargé de l'écriture des questionnaires, l'analyse des données et du rapport du sondage & le rapport d'évaluation du projet	500	rapport	2	1,000		
R2	Personne responsable du sondage (2 personnes)	70	journee	120	2,400		
	<b>Sous-total</b>				<b>17,100</b>		
	<b>Total</b>				<b>32,700</b>		
	<b>3) Matériel et fournitures</b>						
	Maintenances & pièces de rechange de l'équipement (T1)	300	mois	18	5,400		
	Appareil photos numérique	600	appareil photos	1	600		
	Caméscope numérique	700	caméscope	1	700		
	<b>Sous-total</b>				<b>6,700</b>		
	<b>4) Matériel pédagogique</b>						
	Tableau	100	tableau	1	100		
	Grille d'évaluation	200	grille	3	600		
	Matériel pédagogique	1,500	matériel	2	1,700		
	Matériel pédagogique	0	matériel	0	0		
	<b>Sous-total</b>				<b>2,400</b>		
	<b>5) Véhicules</b>						
	Carburant pour véhicule mis à disposition par DJAZAIROUNA	100	mois	18	1,800		
	Maintenances & pièces de rechange du véhicule	500	trimestre	6	3,000		
	<b>Sous-total</b>				<b>4,800</b>		
	<b>Total</b>				<b>13,900</b>		
	<b>6) Recrutement des bénévoles</b>						
1.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6	Bénévoles chargés du sondage (2 dollar * 2 bénévoles * journée)	4	journee	120	480		
	<b>Sous-total</b>				<b>480</b>		
	<b>7) Conception et mise en œuvre de la formation</b>						
1.1	Billet d'avion pour le consultant pour Parlement des enfants	800	vol	2	1,600		
1.1	Hébergement pour le consultant pour Parlement des enfants	100	nuits	8	800		
	<b>Sous-total</b>				<b>2,400</b>		
	<b>8) Participation des bénéficiaires</b>						
1.1	Participants au parlement des enfants (30 participants * 20 séances)	2	déplacement	2340	4,680		
1.2	Participants à la création et au spectacle de pièce théâtrale (20 participants * 44 séances)	2	déplacement	880	1,760		
1.3	Participants à l'atelier et exposition de dessins des enfants (45 participants * 44 séances)	2	déplacement	1980	3,960		
1.4	Participant aux séances de sensibilisation aux droits des femmes (200 participantes * 1 journée)	2	déplacement	200	400		
2.1	Participants à la formation de secrétariat (50 participantes * 13 séances)	2	déplacement	650	1,300		
2.3	Participant à la formation de broderie traditionnelle (50 participantes * 06 séances)	2	déplacement	400	800		
2.2	Participant à la formation de gâteaux traditionnels (50 participantes * 06 séances)	2	déplacement	400	800		
2.4	Participant à la formation en pédagogie de la formation (secrétariat) (50 participantes * 01 journée)	2	déplacement	50	100		
2.4	Participant à la formation en pédagogie de la formation (gâteaux traditionnels & broderie traditionnelle) (100 participantes * 01 journée)	2	déplacement	100	200		
	<b>Sous-total</b>				<b>14,000</b>		
	<b>Total</b>				<b>16,680</b>		
	<b>9) Subventions</b>						
	<b>Sous-total</b>						
	<b>10) Subventions</b>						
	<b>Sous-total</b>						
	<b>Total</b>						

C) Matériels et services de formation									
1.1	Journée parlement des enfants								
	Repas	16	repas	100	1,600	1,600		1,600	
	Papeterie (\$2 x 100 participants)	200	journée	1	200	200		200	
					1,800	1,800		1,800	
	Sous-total								
1.2/1.3	Spéciale pièce théâtrale & vernissage dessins enfants								
	Location salle	1000	journée	1	1,000		1,000	1,000	
	Repas (enfants bénévoles & équipe du projet)	16	repas	80	1,280		1,280	1,280	
					2,280		2,280	2,280	
	Sous-total								
2.5	Forum pour l'emploi								
	Location salle	1000	journée	1	1,000		1,000	1,000	
	Repas	16	repas	120	1,920		1,920	1,920	
	Papeterie (\$3 x 100 participants)	300	forum	1	300		300	300	
					3,220		3,220	3,220	
	Sous-total								
1.4	Séances de sensibilisation aux droits des femmes								
	Repas (\$11 x 26 participants & équipe /séance)	276	séance	10	2,750	1,850	900	2,750	
					2,750	1,850	900	2,750	
	Sous-total								
2.1	Formation en pédagogie de la formation (secrétariat)								
	Repas (\$11 x 50 participants /journée)	550	journée	1	550		550	550	
					550		550	550	
	Sous-total								
2.1	Formation en pédagogie de la formation (gâteaux traditionnels & broderie traditionnelle)								
	Repas (\$11 x 100 participants /journée)	1100	journée	1	1,100		1,100	1,100	
					1,100		1,100	1,100	
	Sous-total								
	Sous-total 7a				11,700	3,650	4,950	11,700	
D) Matériels et services de formation (matériel de formation par la communauté)									
1.2	Produits et matériels pour la pièce théâtrale	1000	lot	1	1,000	1,000		1,000	
1.3	Produits et matériels pour la formation & exposition dessin	500	lot	3	1,500	750	750	1,500	
2.1	Produits et matériels pour la formation de secrétariat	500	lot	3	1,500	750	750	1,500	
2.3	Produits et matériels pour la formation en broderie traditionnelle	500	lot	5	2,500	1,000	1,500	2,500	
2.2	Matériels pour la formation en gâteaux traditionnels	0	matériel	0	0	0	0	0	
2.2	Matériels pour la formation en gâteaux traditionnels	0	matériel	0	0	0	0	0	
2.2	Matériels pour la formation en gâteaux traditionnels	0	matériel	0	0	0	0	0	
2.2	Produits pour la formation en gâteaux traditionnels	500	lot	5	2,500	1,000	1,500	2,500	
	Sous-total 7b				6,500	2,500	4,000	6,500	
E) Dépenses courantes (matériel de formation par la communauté)									
Matériels de sensibilisation									
1.1/2.1/3.1/4.2/12.2/3.1/2.4/2.5/4	Bannière	600	bannière	1	600	600		600	
	Dépliant	5	dépliant	500	2,500	2,500		2,500	
	Communiqué	200	communiqué	2	400	200	200	400	
1.1	Parlement des enfants	0		0	0	0	0	0	
	Brochure	5	brochure	200	1,000	1,000		1,000	
	Affiche	8	affiche	100	800	800		800	
	Communiqué	200	communiqué	1	200	200		200	
1.2/1.3	Création d'une pièce de théâtre & Ateliers et exposition de dessins d'enfants								
	Affiche	8	affiche	100	800	800		800	
2.1/2.2/3.1/2.4/2.5/4	Formations & Permanence d'une conseillère d'orientation								
	Affiche	8	affiche	100	800	800		800	
2.5	Forum pour l'emploi								
	Affiche	8	affiche	100	800	800		800	
	Communiqué	200	communiqué	1	200	200		200	
1.4	Séances de sensibilisation aux droits des femmes								
	Guide illustré (en couleur)	8	guide	400	2,400	2,400		2,400	
	Sous-total				16,500	6,300	4,200	16,500	
1.1/1.2/1.3/1.4/2.1/2.3/1.4/2.1/2	Blog du projet et ses activités								
	Conception & alimentation hébergement	1220	blog	1	1,220	1,220		1,220	
		50	mois	18	900	450	450	900	
					2,120	1,670	450	2,120	
	Sous-total 7c				12,920	10,370	1,650	12,920	
F) Dépenses courantes de bureau									
	Entretien du local	200	semestre	3	600	300	300	600	
	Téléphone & Frais de l'internet	100	mois	18	1,800	900	900	1,800	
	Electricité/eau/gaz	25	mois	18	450	225	225	450	
	Fournitures et meubles de bureau	70	lot	5	350	175	175	350	
	Sous-total 7d				3,200	1,600	1,600	3,200	
G) Divers									
					0	0	0	0	
	Sous-total 7e				0	0	0	0	
	Totals				36,520	20,720	15,800	36,520	
COUT TOTAL DU PROJET						100,000	52,280	47,720	100,000
Programme support costs for UN Implementing Partner 7%						7,000			
UNEP Suivi & Evaluation 3%						3,000			
1st and 2nd Instalments amount:									
TOTAL DE LA SUBVENTION DU FNUD						110,000			

TBC

TBC